

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 37 (1991)
Heft: 33

Artikel: Les villes suisses les plus dynamiques
Autor: Mudry, Yvan
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848196>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Les villes suisses les plus dynamiques.

La palme aux Métropoles.

Les grandes villes suisses
déclinent-elles ? Faux ! Elles

s'enrichissent au contraire sur le dos de
villes moyennes au lourd passé industriel.

Si Neuchâtel, Schaffhouse et Soleure
s'essoufflent, Zurich, Genève, Lausanne
et Lugano redoublent en effet en crois-

sance. Selon une étude de l'Université de

Lausanne, cette règle voulant que seuls
les riches deviennent toujours plus riches

souffre pourtant trois remarquables
exceptions : Fribourg, Coire et Sion.

Les grandes villes suisses ont un bel avenir devant elles. "En termes de création d'emploi, Zurich, Genève, Lausanne, Bâle et Berne continuent à drainer l'essentiel de la croissance du pays", révèle une étude du Fonds national de la recherche scientifique en voie de publication à Lausanne. De plus, contrairement aux idées reçues et à l'exception de Bâle, la population de ces agglomérations a continué d'augmenter entre 1975 et 1985, dates limites de l'étude.

Champion toutes catégories de la création d'emploi : les "couronnes" des grandes

villes. Elles maintiennent un bon niveau industriel et manufacturier et profitent largement de l'essor des secteurs du commerce, de l'entreposage, des réparations etc., expulsés des centres-villes. Ces derniers dont le meilleur score est en matière de services aux entreprises (fiduciaires, banques, assurances), pour lesquelles leur rôle va croissant.

Emergence de Lugano

L'étude met en évidence l'émergence de trois "régions urbaines" : autour de Zurich, du Léman et de Lugano. La première regroupe 1,2 mil-

lion d'habitants, près du tiers de la population urbaine de Suisse. Elle a l'avantage d'offrir des emplois de haut niveau à la fois dans les secteurs de l'industrie et des services. Et est dotée de centres secondaires dynamiques comme Baden, Winterthur et Zoug (dans cette ville, en l'espace de dix ans, les emplois ont augmenté de 31 %).

La région lémanique tend à s'étendre jusqu'à Yverdon et, par Vevey et Montreux interposées, aux portes du Valais. Son dynamisme est surtout sensible dans le secteur tertiaire. La troisième région est centrée sur Lugano, qui jouit de l'un des plus

forts taux de croissance de l'emploi durant la décennie : 19 %. La ville a créé de nombreuses places de travail dans le domaine pointu des services aux entreprises.

Villes en déclin

De nombreuses villes moyennes de Suisse sont en perte de vitesse. Entre 1975 et 1985, la ville de Granges a ainsi perdu le cinquième de ses emplois et Schaffhouse près du sixième. Neuchâtel, Olten et Bienne ont aussi régressé en termes de place de travail et de population. La tendance est caractéristique de l'ensemble de l'arc jurassien, ainsi que de la Suisse orientale (des villes comme Soleure, Aarau, Zofingue, Saint-Gall et Arbon-Rorschach ont perdu une partie de leurs habitants). L'essor d'autres villes moyennes a aussi été ralenti : Lucerne et Thoune.

Fribourg, Coire et Sion font exception : leur rôle de pôle régional tertiaire leur vaut un taux de croissance remarquable, profitant par ailleurs à des localités du voisinage comme Davos, Sierre et Martigny.

Essor des petites villes

Ce sont surtout les petits bourgs et les communes rurales qui ont profité de la création d'emplois dans le secteur de l'industrie. La tendance a d'abord touché les localités situées à proximité des grands centres et des axes autoroutiers. Certains

Pour s'appeler Migros en France ...

Migros doit passer à la caisse.

Si rien ne change, les deux supermarchés que la Migros compte ouvrir en 1993 en France voisine ne pourront pas porter le nom de "Migros". Le droit français sur la concurrence déloyale interdit à Migros Suisse de s'établir en France sous son nom.

Dans l'Hexagone, le nom de Migros appartient à une grande famille d'industriels, les Bouriez, à Nancy et à Lille. Qui ne sont pas prêts d'abandonner ce plat de lentilles pour des queues de cerises. Des négociations sont en cours.

La Migros devra-t-elle s'installer en France sous un autre nom ? A Zurich, Jules Kyburz, patron de la Fédération des coopératives Migros (FCM), confirme de mauvaise grâce que des discussions sont en cours afin de racheter le nom de Migros en France : "Nous y travaillons ; nous avons

fin de la page 19

petits pôles tertiaires, offrant des services banals, sont aussi en pleine expansion : par exemple Stans, Sarnen, Schwyz, Oberriet, Möhlin ou Guin. Pourtant, la trop grande spécialisation industrielle de villes comme Le Locle, La Chaux-de-Fonds, Yverdon, Monthey ou Wohlen leur ont valu des déboires.

"En Suisse, tout passe par les métropoles. Ce sera aux politiciens de veiller à prendre des mesures d'accompagnement pour les laissés-pour-compte", commente Antonio Cunha, co-auteur de l'étude avec le professeur Jean-Bernard Racine. Il ajoute : "D'autant plus que l'Europe, la création de services de plus en plus spécialisés et le développement des réseaux de communication renforceront la tendance actuelle". ■

une solution. Nous ne voulons pas informer le public avant que les négociations aboutissent". A Zurich, le porte-parole de Migros surenchérit : "C'est une épine dans notre pied depuis longtemps. Les propriétaires nous proposent de racheter la marque Migros pour une somme exagérée. Nous avons un idéal à respecter. On ne peut pas jeter l'argent des coopérateurs par les fenêtres".

"M. et Ch. Lévy-Migros"

Utilisé en France depuis 1923 par la Société Max et Charles Lévy, le nom de Migros a été déposé le 23 mai 1928 à l'Institut National de la Propriété Industrielle. Jules Kyburz : "Gottlieb Duttweiler en fut informé, mais n'y accorda aucune importance". Sans doute parce que le fondateur du "capital à but social" trouvait le nom de Migros trop "prosaïque, trop commercial" ; il voulait en changer pour Coopérative Grütli, ou Rütli. Il existait déjà une imprimerie Grütli et les autorités fédérales voulaient éviter tout abus d'un symbole national : Migros est restée Migros.

Entre-temps, en France, la société Lévy a prospéré. Elle est absorbée en 1959 par la Société d'alimentation Haeringer & Cie, qui devient Haeringer-Migros-Agam. Cette dernière est reprise en 1970 par la Société Européenne de Supermarchés (SES), elle-même rachetée par TLC, un géant de l'agro-alimentaire new-yorkais. En mai 1989, les Américains revendent la SES au groupe français Cora, propriété de la famille Bouriez, qui passe pour "l'une des plus secrètes de France".

Les propriétaires français de Migros ont toujours soigneusement maintenu des magasins portant cette enseigne. Il y en avait encore une soixantaine à la fin des années 80. Il en reste 2 en Alsace, à Wissembourg et Sierentz. A Zurich, on recon-

naît que la clientèle confond souvent ces deux Migros.

Le long combat de Migros

Dans les années 60, Migros-Suisse s'inquiète de l'existence de cet homonyme français. Est-ce pour tâter le terrain que, en 1968, elle ouvre une petite épicerie à Gaillard, en Savoie ? En même temps, elle crée deux Sociétés "Migros" en France. Ensuite, elle attaque en justice ses concurrents français "en contrefaçon de marque et usurpation de nom". Les Suisses rappellent en effet que Migros a été créé en 1925 en Suisse et que ce nom a été déposé le 29 décembre 1931, au registre international des marques. Bref, ils jurent qu'ils ont été les premiers à déposer le nom de Migros. Cette longue procédure dure jusqu'en mars 1980. La Cour de cassation de Paris donne alors tort aux Suisses et reconnaît que la Société Lévy a été la première à déposer le nom de Migros en France. Au cours des ventes successives, la marque Migros est cédée en même temps que le fonds de commerce. Ce sont donc les derniers propriétaires des magasins Lévy, aujourd'hui la famille Bouriez, qui détiennent le nom de Migros en France.

En mai 1989, Migros-Suisse était pourtant revenue à la charge en tentant de racheter ses homonymes français vendus par les Américains TLC. Mais elle a été coiffée au poteau par la famille Bouriez. Reste à savoir ce que les Suisses devront payer pour racheter le nom de Migros en France. Jean-Louis Kremer, un juriste du groupe Bouriez : "Si les Suisses utilisent l'enseigne Migros en France, nous ferons respecter nos droits". Le cas des wagons de Migros-Suisse qui passent par la France n'est pas non plus réglé.

Migros-Suisse est prise à la gorge. Pour s'installer en France sous son nom, elle devra passer à la caisse. Ou accepter un échange. Faire un peu de place aux Français dans la distribution helvétique, par exemple. ■